DELEGATION DE SIGNATURE

N° 2024/030/DS

Bordeaux, le 22 janvier 2024

Le Directeur général par intérim du centre hospitalier universitaire de Bordeaux,

VU le code de la santé publique notamment dans ses articles L.6143-7 et D.6143-33 à D.6143-35, L6132-1 à L6132-7, R.6132-16 ;

VU le décret n° 2005-921 du 2 août 2005 portant statut particulier des grades et emplois des personnels de direction des établissements mentionnés à l'article 2 (1°, 2°, 3°) de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;

VU le décret n° 2009-1765 du 30 décembre 2009 relatif au directeur et aux membres du directoire des établissements publics de santé ;

VU le décret du n° 2016-524 du 27 avril 2016 relatif aux groupements hospitaliers de territoire ;

VU le décret du n° 2017-701 du 2 mai 2017 relatif aux modalités de mise en œuvre des activités, fonctions et missions mentionnées à l'article L. 6132-3 du code de la santé publique, au sein des groupements hospitaliers de territoire ;

VU l'arrêté ministériel du 17 janvier 2024 portant nomination au cabinet de la ministre du travail, de la santé et des solidarités de Monsieur Yann BUBIEN, en tant que directeur adjoint du cabinet ;

VU l'arrêté du Directeur général de l'Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine en date du 22 janvier 2024 portant désignation de Monsieur Alexis THOMAS en qualité de directeur général par intérim du CHU de Bordeaux (33) à compter du 12 janvier 2024 ;

VU la convention constitutive du groupement hospitalier de territoire, approuvée par le directeur général de l'Agence régionale de santé le 19 octobre 2016 ;

VU les conventions de mise à disposition de François DUPUY, ingénieur hospitalier au centre hospitalier de Libourne et de Lucie LOBA, ingénieure en chef au centre hospitalier de Libourne, au bénéfice du Centre hospitalier universitaire de Bordeaux ;

DECIDE

Article 1

Délégation est donnée à François DUPUY, ingénieur hospitalier au centre hospitalier de Libourne et à Lucie LOBA, ingénieure en chef au centre hospitalier de Libourne, pour signer en lieu et place du directeur général par intérim du CHU de Bordeaux, l'établissement support du GHT Alliance de Gironde, dans le cadre de la fonction achats :

- Tout acte relatif à la procédure de passation (mise au point comprise) des marchés publics afférents à l'opération « Travaux de réhabilitation électrique de poste haute tension et de tableau généraux basse tension » visés dans la fiche opération de travaux présente en annexe ;
- Lesdits marchés publics et procéder à leur notification ;
- Les avenants relatifs aux marchés publics visés dans la fiche opération de travaux.

Article 2

La présente décision prend effet à compter du 12 janvier 2024.
Elle sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture de Gironde et sur le site internet du CHU.

Le Directeur général par intérim

Alexis THOMAS

Centre Hospitalier Universitaire de BORDEAUX
DIRECTION GÉNÉRALE

FICHE D'OPERATION DE TRAVAUX

En vue d'une délégation de signature par le directeur de l'établissement support pour le délégataire de l'établissement

INFORMATIONS GENERALES	
Date de la demande de délégation	
Nom de l'établissement partie:	Centre Hospitalier de Libourne
Localisation de l'opération	Hôpital Robert Boulin
Intitulé de l'opération	**Travaux de réhabilitation électrique de poste haute tension et de tableau généraux basse tension**
Nom et fonction du délégataire	Marc Jaffuer Ingénieur en chef Lucie Loba Ingénieur Francois Dupuy Ingénieur
Annexe	planning prévisionnel – version du 06/03/2023

DESCRIPTIF DE L'OPERATION		
Surface :	NEUF : Non	REHABILITATION : Oui
Surface utile SU :	Surface totale dans œuvre	Surface plancher SP

Le repérage amiante a été réalisé : oui X non ☐

Présence d'amiante : oui X non ☐

Dalle de Caniveaux non effritable

TYPE PROCEDURE

Marché public global : oui ☐ non **X LOI MOP**

Si Marché public non global	
	Procédure :
MAITRISE D'ŒUVRE montant 280 000 € HT Missions confiées : AVP, PRO, ACT, VISA, DET, AOR, GPA Missions complémentaires : OPC,, CSSI, **Attributaire : CAP INGELEC** **Marché notifié le 04-03-2021**	**Accord cadre GHT MOE**
TRAVAUX montant : 1 608 540,00 HT	**MAPA**

Allotissement : oui ☐ non ✓

Justificatif si la procédure n'est pas allotie : l'objet du marché ne permet pas l'identification de prestations distinctes. Les travaux hors CFO-CFA ne sont pas significatif pour allotir.

•Allotissement (à détailler si connu)	MONTANT

PRESTATIONS INTELLECTUELLES		
Désignation	Montant	*Procédure*
OPC	Inclus MOE	
Contrôle technique (préciser les missions) : **Attributaire : APAVE** **Marché notifié le 02/09/2021** **Missions confiées : L –LE – SEI – PV-VIEL**	8 881,5 € HT	MNSC
CSPS **Attributaire : APAVE** **Marché notifié le 26/11/2021**	4 600 € HT	MNSC
Etude géotechnique		
Relevé géomètre		

Diagnostics amiante et plomb	1296 € TTC	Procédure non formalisée et accord-cadre UNIHA
Test d'infiltrométrie		
Assurance DO		

DOCUMENTS DEMANDES	
CANDIDATURE (décrire les documents et renseignements demandés et compétences minimales exigées)	**OFFRE**
MOE	
Missions confiées : AVP, PRO, ACT, VISA, DET, AOR, GPA Missions complémentaires : OPC, CSSI,	
OPC	
Mission complète intégré au marché MOE	
AMO	
Bureau de Contrôle	
L – LE – SEI – PV-VIEL+ Etude de sélectivité HTA	
CSPS	
Niveau 2	
TRAVAUX	

CRITERES	SOUS CRITERES	PONDERATION	SOLUTION ALTERNATIVE /PSE (préciser)
MOE → Voir critères de l'accord cadre GHT 33 pour marcher subséquent			
OPC Inclus Moe			
AMO			
Bureau de Contrôle			
CSPS			
TRAVAUX (à préciser par lot)			